

# Isola : la municipalité rachète l'hôtel-restaurant

Entre le vote du budget et l'arrêt du PLUm, les élus ont voté l'acquisition de l'établissement de la place du village, fermé depuis 2014. Un projet qui ne met pas tout le monde d'accord...

**M**ardi soir, le conseil municipal d'Isola aurait pu filer droit, comme à son habitude. C'était d'ailleurs le cas, pour la plupart des 46 points de l'ordre du jour, jusqu'à ce que le maire, Jean-Marie Bogini, évoque l'avenir de l'ancien hôtel-restaurant café situé sur la place du village et de son choix de la racheter. « Ce n'est pas du service public, mais presque » s'est-il excusé. Le maire rappelle l'histoire : cet établissement de 120 m<sup>2</sup> a fermé en 2014 et depuis le décès d'un repreneur une semaine avant la signature, plus rien. « Il a été évoqué de le vendre via une agence, mais il s'avère que depuis 5 ans, ce n'est pas vendu et l'hôtel-bar-restaurant reste fermé, amène-t-il. Il est difficile, en tant que collectivité, d'accepter qu'il n'y ait pas au cœur du village. »

## 410 000 euros

Dans le but de racheter cette « verve », le maire déroule son argumentaire. Il dit avoir négocié avec les Domaines de France, 400 000 euros pour le rachat du bâtiment, et 10 000 euros pour les jardins. Puis avoir estimé les subventions venant de la Région et du Département. « Au pire, on rachète le bâtiment pour 200 000 euros. Alors, je vous propose : soit on dit que ça relève du privé, mais ça périclité. Soit on fait un appel à candidature, comme pour la boulangerie. » Le futur détenteur du bail commercial « doit s'engager à faire 180 000 ou 200 000 euros de travaux. » Et le maire de conclure en préci-



La municipalité a racheté le bâtiment aux héritiers Bihoue et Bouvet.

(Photos A.L.)

sant qu'il « n'y aura que le bar-restaurant » de concerné pour le moment.

## « Pour partir dans l'inconnu... »

Luc Morisset est sorti du bois en premier, suivi par Valérie Belpois. Avec la même ligne de défense. « Ce n'est pas la vocation de la mairie, rebrousse la gérante de l'hôtel Le Druos, à Isola 2000. C'est une histoire de privés. Sachant qu'il y a un café un peu plus loin, qui ne

marque pas bien. Comment tu vas garantir les loyers, s'il ne travaille pas ? » Elle ajoute : « Il faut aussi penser à la rénovation du haut. Les 400 000 vont se transformer en 600 000 ». Gérard Falicon, directeur de l'école de ski, la suit à la trace : « Une somme aussi importante pour partir dans l'inconnu... Qui va avoir un seuil de rentabilité avec des investissements pareils ? Je trouve que ce n'est pas assez abouti. » « C'est notre rôle de redynamiser le village, défend l'adjointe aux fi-

nances, Maryse Roman. Il faut diversifier notre offre et ce qui manque, au village, c'est un hôtel. » Les débats durent et se tendent. Au milieu du brouhaha, Jean-Marie Bogini s'impatiente : « Bon, on ne va pas discuter toute la soirée, vous avez donné votre position ». Le conseil municipal a voté l'achat du bâtiment, des terrains et la demande de subventions à 10 voix sur 14.

ANTOINE LOUCHEZ  
alouchez@nicematin.fr

## En chiffres

■ **Taux d'impositions**  
Ils restent « inchangés depuis 2009 ». Taxe d'habitation : 12,88 %. Taxe sur le foncier bâti : 12,67 %. Taxe sur le foncier non bâti : 20 %.

■ **Budget 2019**  
Le budget primitif a été voté à l'unanimité. En fonctionnement : 5,944 millions d'euros. En investissement : 3,744 millions d'euros.

■ **Subventions**  
De nombreuses subventions sont destinées aux sports d'hiver. 40 000 euros ont été attribués à Mathieu Faivre et 2 500 à Théo Letitre, champion de France des U21. Par ailleurs, le club des sports a reçu une subvention exceptionnelle de 6 000 euros, pour l'organisation d'une manche du championnat de France.

## La phrase

« On pourra revendiquer l'organisation d'une manche des championnats de France un 24 mars, une année où on a 1,70 m [de neige] en cumul, alors qu'une très mauvaise année, c'est 2,50 ou 3 mètres. »  
Jean-Marie Bogini, maire

## Brèves de conseil

► Le conseil municipal tente de faire avancer « le feuilletton » du **camping du lac des neiges**. Après plusieurs couacs, le domaine est toujours sans gérant à ce jour, à trois mois du début de l'été. La municipalité a trouvé deux couples et a voté mardi une délégation de service public (DSP) provisoire, en attendant de mettre en place une DSP pour 8 ans.

« Si on n'avait pas trouvé ces deux personnes, on aurait été obligés de prendre en régie et de recruter des contractuels », souligne le maire.

► Le conseil municipal a voté le renouvellement de la délégation de service public du **cinéma d'Isola 2000**.

« Soit on la relance, soit on reprend en régie, avait averti le maire. Sachant que le milieu du cinéma est très particulier. C'est un métier spécifique ».

► Dans le cadre du projet de réalisation d'une **crèche-halte garderie** à Isola 2000, le conseil a voté l'achat de 400 m<sup>2</sup> de bâtiment dans l'immeuble des Terrasses d'Isola, pour la somme de 325 000 euros.



Mardi, il y avait 46 points à l'ordre du jour.

## Le PLUm bouscule le développement d'Isola 2000

Edmond Clary, adjoint à l'urbanisme présentait les observations que la municipalité souhaitait apporter au Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm). L'objectif : « traduire dans les nouvelles dispositions réglementaires, ce qui était fait avant », rappelle l'adjoint.

Des deux parties, village et station, c'était pour Isola 2000 que c'était « beaucoup plus complexe ». En cause, le projet d'unité touristique nouvelle et ses 12 000 m<sup>2</sup> de surface à construire, qui doivent « permettre le développement de l'ensemble de la station ».

« Ça n'a pas pu être intégré », souffle Edmond Mary. Les élus devront lancer une procédure UTN une fois le PLUm adopté. Prochaine étape : l'enquête publique, pendant laquelle les particuliers peuvent faire remonter leurs doléances.